

Conférence du 25 janvier 2024
Contribution du collectif Voix Libérées

Violences sexuelles sur les enfants
Les signaux d'alerte hier et aujourd'hui

HIER, NOUS N'AVONS RIEN VU....

Voix 1 :

*Nous étions enfants, unis dans le chant, les voyages, la camaraderie, l'insouciance.
Le chef de chœur, curé prédateur, agissait et commettaient des violences sexuelles.*

Voix 2 :

Je n'ai rien vu, rien su, rien pu dire...

Voix 1 :

Pourquoi n'avons nous pas su dire ?... Pas compris ce qui se passait ? Qu'avons nous essayé de dire ?

Voix 2 :

Qu'est ce qui nous a empêché de parler ? Qu'est ce qui nous aurait permis de le faire ?

Voix 1 :

Lors de tournée de chants à l'étranger, alors que je n'avais que 9 ans, nous logions chez l'habitant. J'avais été accueilli seul dans une famille inconnue.

Voix 2 :

Oui, moi aussi, ça m'est arrivé. Mes parents le savaient ils ? Aurai-ils du s'en inquiéter ?

Voix 1 :

Ces personnes qui nous accueillait sans contrepartie étaient des paroissiens souvent connus du curé de la paroisse où nous chantions. Mais cet accueil s'effectuait à la bonne franquette, sans contrôles d'aucune sorte.

Voix 2 :

Ça nous a fait découvrir des vies différentes des nôtres, ça nous a enrichi culturellement, humainement.

Voix 1 :

Je ne savais pas que lorsque Gilles me rejoignait sur le banc lors de la répétition le samedi, il sortait des pattes du curé pédocriminel...de son infirmerie.

Voix 2 :

A bien y réfléchir, t'es tu demandé si nous n'aurions pas dû remarquer ses colères ou ses caprices ou encore son penchant pour l'alcool.

Voix 1 :

C'est bizarre que mes parents trouvaient ordinaire qu'un prêtre soigne des enfants.

Voix 2 :

Oui, il faisait croire à tout le monde qu'il avait des compétences médicales.. qui a vérifié ? Personne ! Ni parents, ni hiérarchie.

Voix 1 :

C'était inimaginable que l'Église soit capable d'abriter un criminel. Il représente Dieu tout de même. C'est sacré !.

Voix 2 :

Attention... ne confondons pas l'homme et l'institution. Mais l'Église n'aurait elle pas du éveiller les soupçons ? Qui aurait du parler ?

Voix 1 :

L'abbé pouvait se vanter d'avoir beaucoup de compétences, il parlait bien et avec conviction et ses interlocuteurs polis ne voulaient sans doute pas entrer en polémique avec lui.

Voix 2 :

Il y avait ceux qui n'étaient pas dupes et le savaient affabulateur, il y avait ceux qui lui faisaient totale confiance et ne cherchaient ni à évaluer, ni à vérifier, ni à contredire ses dires.

Voix 1 :

En fin psychologue, l'abbé savait sans doute assez bien déterminer ce que les gens pouvaient penser de lui. En quelques phrases, il pouvait tirer des conclusions utiles sur une situation : confiance ou méfiance ?

Voix 2 :

Cela était valable aussi bien avec les adultes qu'avec les enfants.

Une grande confiance a pu empêcher de nombreux parents et enfants d'interpréter des signaux faibles, de s'interroger sur des situations défiant

ordinairement le sens commun.

Voix 1 :

Je me souviens que plusieurs des mes camarades proches ont subi des séances à l'infirmerie. En général, on n'en parlait pas. Il y avait juste des annonces simples : je vais à l'infirmerie, ou j'étais à l'infirmerie, ou bien encore, je dois aller à l'infirmerie...

Voix 2 :

Moi, Je n'ai qu'un souvenir plus précis : un jour, j'ai demandé à un de ces très proches camarades : « mais pourquoi vas-tu à l'infirmerie ? ». Le camarade m'a répondu (en substance) : « il me fait muer » .Je me souviens très bien m'être interrogé sur ce qui pouvait être fait pour « faire muer » quelqu'un...

C'est encore bien mystérieux pour moi aujourd'hui.

Voix 1 :

Je me souviens bien m'être demandé pourquoi certains avaient besoin de l'abbé pour muer et d'autres pas ?

Mais comme je ne garde aucun souvenir précis de ma propre mue à la chorale et que je n'ai connu aucune interruption de participation aux activités, j'en déduis que je n'ai pas eu besoin de la réponse

Voix 2 :

Cette réponse, de toute façon, on ne l'a demandée à personne...

Voix 1:

Je me souviens de discussions entre les adultes au sujet de décisions d'achats que l'abbé prenait sans consulter les membres de l'association.

Voix 2 :

Mon père avait été sollicité par l'abbé pour devenir le président de l'association. Je ne me souviens pas que mon père a passé de nombreuses séances de réunions pour administrer l'association.

Voix 1 :

C'était d'ailleurs un avantage que l'abbé était capable d'avancer : ne vous inquiétez pas, je m'occupe de tout, cette association, c'est juste une formalité !

Voix 2

Une institution organisant des voyages, achetant des uniformes, des partitions... peut-elle être administrée par une seule personne, sans que les autres adultes proches ne soient sollicités, sans éveiller des questions ?

Voix 1 :

Je me souviens que mes parents discutaient parfois au sujet des biens utilisés par l'abbé et la chorale : à qui appartiennent-ils ? D'où vient l'argent pour les acheter ?...

Ces questions sont restées sans réponses au moment où j'ai quitté la manécanterie (à 20 ans).

Voix 2 :

Les tentatives d'en savoir plus étaient parfaitement gérées par l'abbé. On n'avait pas de réponse exploitable et les questions étaient éludées et pas favorisées. A moins d'entrer dans le conflit, pas moyen de changer l'ordre des choses.

Voix 1 :

Ni mes parents, ni moi, jeune adulte, n'avons envisagé de conflit avec l'abbé : nous n'étions que des éléments négligeables parmi d'autres familles de chanteurs.

Voix 2 :

L'abbé savait à la fois être très proche de ceux qui le et qui lui servaient (familles fétiches) que très lointain de ceux qui pourraient le desservir !

Il y avait certainement un sur-investissement auprès de certaines familles. Des chanteurs victimes ont-ils fait partie de ces familles ?

Voix 1 :

Un fait a fini par me troubler quelques années après mon départ de la mané : quand un chanteur quittait la chorale, même s'il y avait passé de nombreuses années et y avait eu de l'importance, je ne me souviens pas de moment important pour marquer ces départs... ni même d'annonces de ces départs.

Voix 2 :

C'est vrai ...Un jour, on ne les voyait plus ! Est-ce un signal de quelque-chose ? Ou faut-il sans doute mettre cette absence de souvenirs sur le fait que j'étais surtout centré sur ceux qui restaient ?

Et aujourd'hui , qu'est-ce qui a changé ?

Nous avons vécu des agressions sexuelles durant notre jeunesse choriste. En introduction de cette conférence vous avez compris ce que nous n'avions pas vu.. Ce que les parents, adultes, les hiérarchies, les autorités n'ont pas vu ou pire n'ont pas voulu voir..

Aujourd'hui nous le savons, depuis la Ciase et plus récemment la Ciivise, les violences ont de graves conséquences sur la santé physique et psychique, et sont une atteinte aux droits des enfants

Voix 1 : (en s'adressant à l'auditoire)

Puis je vous lire le début de ce texte écrit et lu par Mgr Éric de Moulins-Beaufort lors d'une assemblée des Evêques à Lourdes le 6 novembre 2021, il n'y a donc pas si longtemps ? :

« Petit enfant qui pleure,

Petit garçon qui t'en étais allé servir la messe, plein de fierté, petite fille qui allais te confesser le cœur plein d'espérance du pardon, jeune garçon, jeune fille, allant tout enthousiaste à l'aumônerie ou au camp scout. Qui donc a osé souiller votre corps de ses grosses mains ? Qui a susurré à votre oreille des mots que vous ignoriez ? Qui vous a imposé cette odeur qui vous imprègne ? Qui a fait de vous sa chose, tout en prétendant être votre meilleur ami ? Qui vous a entraîné dans son secret honteux ? »

Voix 2 (en dialogue) :

Petit enfant qui pleure... Les coups, les insultes, les paroles humiliantes, les actes sexuels imposés de la part des adultes ou de la part d'un autre jeune alors que tu n'en veux pas ou n'y est pas prêt NE SONT PAS « NORMAUX », ils sont interdits ce sont des INFRACTIONS que la loi punit et qu'une société encore trop injuste et inégalitaire rend possibles.

Voix 1 :

Et ne parlons plus simplement d « abus », ça veut dire que si on en fait trop, c'est mal, et que si c'est fait avec modération, ça va ..

Le terme véritable et juridique, d'ailleurs, c'est « violences sexuelles ».

L'abus sexuel sur mineurs supposerait et induirait l'existence préalable d'un droit sexuel, lequel mal employé ou utilisé de manière excessive, deviendrait abusif. Il n'existe aucun droit sexuel sur un enfant dont on pourrait finir par abuser ? La notion d'abus autorise les auteurs de tels faits à prétendre qu'ils ignoraient où se situait la limite et les conforte parfois à soutenir que les faits s'inscrivaient dans le cadre de leur autorité ou d'une prétendue éducation sexuelle.

Voix 2 :

Doit on comparer les abus sexuels sur mineurs et les abus d'alcool ? Un verra ça va ? Une caresse ça va ?

L'abus sexuel n'existe pas. La brutalité des faits et leurs conséquences sont quant à eux bien réels. Vouloir les masquer derrière des termes adoucis revient à les nier. La première justice à rendre à leurs victimes est l'utilisation des mots justes.

Voix 1 :

Oui, pour toi, petit enfant qui pleure, nous pouvons lutter contre ces violences. Leurs conséquences sur la santé peuvent être soignées.

Voix 2 :

Petit enfant qui pleure est-ce qu'il t'arrive ?

-de te sentir très seul, te sentir très mal, dans ta tête comme dans ton corps, avoir des flash-back, des pensées, des sensations et des images qui te hantent, faire beaucoup de cauchemars ...

-de te sentir déconnecté, paralysé, vide, comme si tu étais quelqu'un d'autre, avoir honte de toi, penser que tout est de ta faute, te sentir différent de tout le monde, ne plus avoir confiance en personne, te sentir « nul », coupable ou avoir honte ...

-d'avoir peur tout le temps, faire attention à tout, te sentir inquiet ou inquiète avec des crises de panique (ton cœur qui s'emballer, tu n'arrives plus à penser, tu n'arrives plus à respirer), éviter certaines situations ou certains endroits, ou certains sujets de conversation ...

-d'avoir des colères que tu ne comprends pas, te sentir nerveux ...

-de ne plus avoir envie de rien, ni de voir tes copains ou tes copines, ni de sortir, ni de travailler à

l'école, ni de parler, ni même de penser; même avoir envie de mourir; avoir du mal à retenir tes cours, du mal à te concentrer, à réfléchir et aussi avoir du mal à dormir ...

Voix 1 :

Petit enfant qui pleure.. Et si ton mal-être était lié à des violences subies ?

Peut-être penses-tu « ne pas être doué pour la vie », « trop sensible » ou « né comme ça », ce n'est pas vrai : toutes ces difficultés et attitudes que tu as, s'expliquent et sont les conséquences habituelles des violences.

Elles viennent des réactions de ton cerveau pour te permettre de survivre aux violences et peuvent être soignées.

Ces problèmes sont les conséquences normales de situations anormales.

Voix2 :

Petit enfant qui pleure... les violences, même quand elles n'arrivent qu'une seule fois, sont souvent commises par un homme et quelqu'un que tu connais bien quelqu'un de ta famille, de ton entourage proche, un copain, un petit ami, un professeur, un chef de chœur, un moniteur...

Voix1 :

Petit enfant qui pleure... ces violences peuvent te rendre malade.

Ton corps est là, mais la pensée est ailleurs, tu peux avoir l'impression d'être sorti de ton corps, tu peux être paralysé, tu peux croire que ce n'est pas réel, tu peux rire bizarrement alors que tu as mal ou peur

Les souvenirs aussi sont en morceaux. Et comme une machine à remonter le temps ça revient chaque fois qu'il se passe quelque chose qui te rappelle les violences : un geste, un mot, un film, une odeur, un endroit, etc.

Voix 2 :

Petit enfant qui pleure ... Ta vie devient comme un champ de mines où ta mémoire risque d'exploser à chaque pas, en réveillant à chaque fois les mêmes sensations, la même peur, la même panique, les mêmes douleurs, les mêmes odeurs, les mêmes bruits ... alors tu essaies d'éviter de marcher sur les mines, tu évites tout ce qui peut te rappeler les violences, tu évites d'y penser, d'en parler.

Voix 1 :

Et tu peux alors croire que tu es vraiment mauvais, encore plus coupable ... et les autres la plupart du temps ne comprennent pas ton attitude et te font des reproches..

Voix 2 : Petit enfant qui pleure.. ? En plus des blessures, tu risques souvent :

de ressentir une très grande fatigue, d'avoir mal partout, des maux de tête, mal dans le dos ...

d'avoir mal au ventre, des envies de vomir, des règles très douloureuses ou irrégulières, des problèmes de peau ...

d'avoir du mal à respirer, le cœur qui bat trop vite et plus tard des maladies comme par exemple l'hypertension artérielle, le diabète ou des maladies cardiaques.

Les violences ont donc des effets catastrophiques sur la santé.

Voix 1 :

Petit enfant qui pleure .. Tu n'es pas seul, fais toi aider et surtout PARLES à des adultes en qui tu as confiance ou des amis, à ton médecin, à l'assistant social ou aux psychologues scolaires, à la police ou la gendarmerie,... ou appelle le 119.

De plus en plus de lois et de ressources existent pour lutter contre les violences et les faire cesser.

Voix 2 :

Et enfin, petit enfant qui pleure...Tu peux être aidé et ainsi te sentir mieux dans ton corps, dans ta tête, dans ta vie.

Les personnes qui utilisent la violence contre toi peuvent et doivent arrêter (et répondre de leurs actes devant la loi).

CONCLUSION (vers l'auditoire) :

Nous l'avons entendu ce soir il faut être là au bon moment pour être en capacité de sentir ce petit changement chez l'enfant.

En somme, s'autoriser à être disponible et à ressentir les choses, en particulier dans une relation avec une « autorité ou un responsable ». Et laisser de la place au doute, non pas au doute sur soi, mais au doute sur les agissements de l'autre.

Gardons en mémoire quelques principes simples :

1/ Ne jamais gronder un enfant qui s'interroge et pose des questions.

2/ Apprendre aux enfants à toujours rapporter à un adulte de confiance ce qui lui semble bizarre ou pas bien ou ce qu'il ne comprend pas .

3/ Apprendre aux enfants qu'il ne faut jamais rester dans une situation qui ne respecte pas leur intimité.

4/ Que tous les enfants connaissent les zones du corps que personne ne doit toucher

Et surtout « les aimer » !

POST SCRIPTUM

Ce soir, il s'agissait de tenter d'exposer, d'interroger des situations... pour réfléchir ensuite à des solutions pour avancer.

Avons nous atteint notre but ?

Vous avez reçu, à l'entrée dans la salle, une petite feuille imprimée. C'est le moment de l'utiliser pour répondre anonymement aux questions et nous permettre d'objectiver la confiance que vous nous témoignez en étant venus nous écouter ce soir...

Si vous manquez de place au recto pour vous exprimer, vous pouvez naturellement tourner la page et compléter au verso.

Merci d'avance pour cette contribution qui nous sera précieuse.